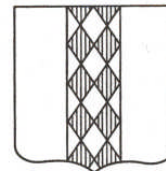




Moulézan

Infos



Blog mairie: <http://blog-mairiemoulezan.com>
 Courriel mairie: mairiemoulezan@wanadoo.fr

Page 1

Le mot du maire

Les lumières de Noël s'éteignent sur les joies des fêtes de la fin de l'année 2012... Et le temps d'un renouveau est venu avec une année qui commence. C'est aussi le temps des bilans et j'ai fait celui de notre commune à l'occasion de la cérémonie des vœux le 5 janvier dernier.

2012 aura été une année riche en événements et en réalisations. Nous avons continué à faire évoluer notre village en aménageant certains quartiers, en le protégeant encore plus des eaux de ruissellement, en l'embellissant par endroits. Au-delà des actions de la municipalité, je voudrais remercier et féliciter tous les acteurs de la commune au sein de la municipalité, des associations, des entreprises, des commerces qui lui donnent une qualité de vie qui nous est enviée.

Le fil de la vie fait que la commune a perdu huit de ses enfants dont notre doyenne, Odette Malaval âgée de 105 ans. Huit nouveaux bébés ont vu le jour et un mariage a été célébré. Notre population réelle dépasse désormais les 600 habitants.

En 2013 nous souhaitons poursuivre ces efforts qui porteront principalement sur la réalisation de notre nouvelle station d'épuration, quelques travaux de voirie, de réseaux électriques et la réfection du toit de notre église.

Ce que nous souhaitons c'est que chacun se sente bien chez lui, dans sa commune. J'en profite pour souhaiter encore une fois la bienvenue à tous les moulézanais et moulézanaises qui se sont installés dans notre village l'année dernière. Qu'il trouve ici le plaisir de vivre et le bonheur.

Un proverbe africain dit que « Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village ». Non seulement cette phrase est dans la vérité, mais j'ajouterais que, réciproquement, pour qu'un village grandisse, il faut toute une population. Je souhaite que notre commune, en 2013, poursuive sa route avec la même solidarité et le même plaisir d'être le creuset de moments de partage.

A tous les habitants, je vous souhaite une excellente année 2013, qu'elle soit l'opportunité d'un vrai épanouissement et que les problèmes dont nous entendons parler dans les médias vous épargnent.

Très cordialement, Pierre Lucchini

Tradition: la galette des rois

Chaque année à la même époque, nous célébrons la fameuse galette des rois. Il s'agit de la fête de l'épiphanie. Elle a lieu le 6 janvier mais peut s'étendre sur plusieurs jours. Certains préféreront la brioche aux fruits confits, d'autres la frangipane et sa pâte d'amande, mais nous rêvons tous de la même chose : être celui qui tire la fève et porte la couronne dorée ! La tradition veut que le plus jeune des invités se glisse sous la table pour désigner à qui revient les parts du gâteau. C'est une garantie d'impartialité dans la répartition des parts. Mais si on trouve la fève, on devra offrir à son tour une galette aux invités...et oui, être roi ou reine a un prix ! Il faut savoir que cette fête se célèbre depuis très longtemps, même si le gâteau ne fait son apparition que plus tard. Voici quelques explications sur l'origine de l'Épiphanie et la tradition de la galette des rois...

Le mot « Épiphanie » est d'origine grecque. Il signifie « manifestation ». La fête de l'Épiphanie correspond au jour où les rois mages, guidés par la lumière d'une étoile, arrivèrent jusqu'à Jésus, dans l'étable où il est né. Pour célébrer son arrivée et en guise de respect, les rois Mages offrirent des cadeaux à Jésus : de l'or, de la myrrhe (résine issue d'un arbre d'Arabie, le balsamier), de l'encens.

Pour beaucoup de pays, ce jour-là est plus important que celui de la naissance même de Jésus, le jour de Noël. En Espagne par exemple, ce sont les rois mages qui apportent les cadeaux le jour de l'Épiphanie. C'est une fête importante, marquée par de multiples défilés dans les rues.

Pourquoi mange-t-on de la galette des rois ce jour-là ? C'est l'Église qui institua cette tradition typiquement française. Elle remonte au 13ème siècle. A cette occasion, la galette était partagée en autant de portions que d'invités, plus une part. Cette portion supplémentaire, appelée « part du Bon Dieu » ou « part de la Vierge » était donnée au premier pauvre qui passait.

La fève dans la galette des rois remonte au temps des romains. Au 11ème siècle, certains avaient pour habitude de désigner leur chef en cachant une pièce dans un morceau de pain. Une pièce d'argent, une pièce d'or ou bien pour les plus pauvres une fève. Celui qui la trouvait était alors élu ! Plus tard ce pain fut remplacé par de la brioche. La première fève en porcelaine date des années 1870. Après les santons ce sont désormais des figurines de héros des temps modernes qui trônent dans nos galettes! Sauf à Moulézan chez Céline. Ses galettes offrent toujours des santons!

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>La galette des rois</i>	1
<i>Dictons de janvier</i>	1
<i>Lotos Comité Fêtes et AGVM</i>	2
<i>Saint Vincent</i>	2
<i>Le Père Noël est passé à Moulézan</i>	2
<i>Accueil loisirs vacances d'hiver</i>	2
<i>Cinéma / Ateliers d'écriture</i>	2
<i>Ludothèque</i>	3
<i>Infos mairie</i>	3
<i>Tableaux numériques</i>	3
<i>Container à linge</i>	3
<i>Annuaire</i>	4
<i>Infos pratiques</i>	4

Dictons de janvier

- Froid et neige en janvier emplissent granges et greniers.
- L'or du soleil de janvier, est or que l'on ne doit envier.
- Sécheresse de janvier, richesse du fermier.
- Un janvier froid et sans neige, fait du mal aux arbres et à la vigne.
- A sainte Agnès (21), une heure de plus. .
- Prends garde à la sainte Martine, car souvent l'hiver se mutine.
- Cadeau de janvier, ingratitude de février.
- Mieux vaut un chien enragé que le chaud en janvier-février.



Loto du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise un loto dimanche 13 janvier 2013 à 16h00 au foyer et au café.

4 cartons pleins, 14 quines. Bons d'achat de 100 €, jambons, corbeilles garnies, lots de viande. Une loterie est à votre disposition au café (Jambon). Le bénéfice servira à financer une partie de notre fête votive de juillet. Venez nombreux !

Loto de l'AGVM

L'Association de Gymnastique Volontaire organise un loto le dimanche 27 janvier 2013 à 16h00 au foyer et au café.

Une loterie sera mise en place dans les commerces du village. Le bénéfice de ce loto servira à financer, en partie, le fonctionnement du club (licences, cours,...). Venez nombreux!

Saint Vincent fêté par la Communauté de Communes

Venez fêter la Saint Vincent, patron des viticulteurs, et découvrir les vins des villages de la Communauté de Commune au foyer de Saint Mamert le **samedi 19 janvier 2013 à partir de 19h00**.

Une belle soirée en perspective avec animation musicale, tapas, dégustation de vins dans un verre-dégustation qui vous sera offert à l'entrée. Cette soirée est organisée par la Communauté de Communes Leins Gardonnenque. Prix de l'entrée: 3€

Arbre de Noël de la mairie

Le Père Noël, cette année, avait choisi de rendre visite aux enfants du village sur un cheval blanc... Ils en furent tout étonnés!

Avant cela, ils ont vu des dessins animés ayant pour thème Noël et Émeline a maquillé quelques bonnes « bouilles » qui se sont transformées en petit lapin, coccinelle, chaton, etc...

Mais les enfants étaient venus surtout pour voir le Père Noël... Ils ne furent pas déçus. Il leur a offert à chacun un bon goûter et des câlins. L'après midi s'est terminé autour d'un petit buffet de petits fours sucrés et salés confectionnés par Céline. (Merci Daniel et Émeline!)



Accueil Loisirs vacances d'hiver

Les familles qui désirent inscrire leurs enfants aux activités de loisirs proposés par la Communauté de Communes pendant les vacances d'hiver (25 février au 8 mars 2013) doivent les inscrire à **partir du lundi 28 janvier 8h30**. (Clôture des inscriptions le 8 février).

Contact et inscription: Association TEMPS LIBRE-18 rue du 19 mars 1962-30190 ST GENIES DE MALGOIRES. Tph: 04 66 63 14 36

Parignargues et La Rouvière: 3/5 ans

Moussac et Gajan: 6/11 ans

Ateliers d'écriture

Atelier d'écriture pour adultes

Tous les jeudis de 18h30 à 21h-de septembre 2012 à juin 2013

Foyer de Saint Bauzély Place de la Mairie, à côté de la bibliothèque

Prix : 15€ / trimestre

Atelier d'écriture pour enfants

tous les mercredis de 14h à 16h de septembre 2012 à juin 2013

Bibliothèque de Saint Mamert du Gard. Prix : 15€ / année

CONTACT: 06 10 29 82 43 ou 06 77 06 34 49

Cinéma itinérant janvier

- ◇ **ARGO** le 20 janvier à 18h30 au foyer de La Rouvière. Une exfiltration haletante de 6 américains pendant le paroxysme de la révolution iranienne en 1979. Un très bon film.
- ◇ **LES MONDES DE RALPH** le 27 janvier à 18h30 au foyer de Montignargues. Le dernier dessin animé de Walt Disney. Pour les petits et les grands aussi!

La ludothèque à Moulézan



Le 15 janvier 2013, la ludothèque itinérante de la Communauté de Communes s'installera pour une semaine dans le foyer de Moulézan (du 15 au 19 janvier)

La ludothèque a pour but de promouvoir l'activité ludique et de faire partager le plaisir de

jouer. Centrée sur le jeu et le jouet, elle a pour mission de favoriser le jeu libre et de valoriser le patrimoine ludique... **pour tous et à tout âge !**

Elle connaît toujours un grand succès à Moulézan. N'hésitez pas à venir la découvrir.

Horaires: Mardi de 16h à 18h45. Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h45. Jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h45. Vendredi de 16h à 18h45.

L'école pourra venir mardi après-midi à partir de 14h, jeudi et vendredi à partir de 16h. La micro crèche pourra venir mercredi et jeudi matin entre 10h et 12h.

La garderie du soir pourra se faire dans la ludothèque mardi, jeudi et vendredi.

Le livre photo communautaire (photographies de Jean Michel ANDRE) est disponible à la vente au prix unitaire de 10 Euros. Un exemplaire est en démonstration à la mairie. Passez faire votre commande!

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ:

Des travaux seront réalisés par ERDF dans le village. Les agents seront conduits à programmer une **coupure de courant le jeudi 24 janvier 2013 entre 14h et 17h d'une durée approximative de 3 heures.**

Au cas où vous n'auriez pas de courant après cette période, veuillez prévenir le maire (04 66 80 19 45).

Tableaux numériques

Le 28 janvier l'école sera dotée de **deux tableaux numériques** qui vont révolutionner la façon d'enseigner aux enfants.

Financés par la Communauté de Communes (environ 5000 € l'un) ces nouveaux tableaux sont des supports pour le multimédia (texte, image, son) et permettent l'affichage de documents numériques, la modification de ces documents ou, par exemple, l'enregistrement d'une séance de cours.

Fini le tableau à craies ou feutre...! Ces tableaux sont interactifs et faciliteront l'enseignement et l'apprentissage. N'hésitez pas à demander leur avis à vos enfants!



Une table de ping-pong de plein air sera mise en place courant janvier sur la place du Ranquet près de l'aire de jeux des enfants. Amateurs de tennis de table à vos raquettes pour des matchs et des tournois acharnés! Les raquettes et les balles ne sont pas fournies par la mairie.....

Infos mairie

⇒ **Chiens dangereux:** Les détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie ont pour obligation de déclarer ces derniers en mairie. Pièces à joindre au formulaire de déclaration:

1ère catégorie: Certificat de stérilisation; Vaccination antirabique de moins d'un an; et rappels; Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile de moins d'un an.

2ème catégorie: idem sauf stérilisation.

Le maire délivre un certificat qui pourra être présenté à toute demande de la police ou de la gendarmerie.

Rappel: Défaut de déclaration = Amende de 750 €.

Renseignements à la mairie.

⇒ **Ouverture et fermeture de chantiers:** Chaque projet de construction ayant fait l'objet d'une DP ou d'un permis de construire doit donner lieu à d'une déclaration d'ouverture et, à la fin, de fermeture de chantier. Pensez-y.

⇒ **Fiche navette propriétaire:** Les propriétaires de maisons ou d'appartements en location doivent remplir une fiche navette qui informe la mairie des mouvements de leurs locataires. Pensez à les réclamer au secrétariat de mairie.

⇒ **Nouvelles mesures concernant la construction:** Le gouvernement a pris récemment des nouvelles mesures concernant la construction de maisons neuves ou l'extension de maisons déjà construites. Les personnes concernées peuvent consulter cette nouvelle réglementation importante à la mairie.

⇒ **Recensement:** Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent se faire recenser à la mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Venir à la mairie avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et le livret de famille.

Examen du Permis de Chasser:

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard invite les jeunes candidats à déposer leurs dossiers d'inscription avant le 28 février 2013 pour pouvoir chasser à la prochaine ouverture. Renseignements au 04 66 62 11 11 ou sur le site de la Fédération: www.fdc30.fr

Un container à linge a été mis en place sur le parking de la place de la mairie, près de la micro crèche. Il est destiné à recevoir du linge et des chaussures dont vous n'avez plus l'utilité. Le linge doit être mis dans des sacs et les chaussures attachées par paire.

La collecte se fait une fois par semaine et est organisée par la société Philtex. Le textile collecté est trié en 4 grandes familles de produits :

- Réemploi : vêtements usagés (45%)
- Valorisation Matière : chiffon d'essuyage industriel (30%)
- Recyclage : chiffon destiné à la récupération de fibres (10%)
- Valorisation thermique : les refus de tri (15%)

La société travaille en partenariat avec le secours catholique et la croix rouge.

Enigme du mois: « Je suis un homme. Si le fils de cet homme est le père de mon fils, quel est le lien de parenté entre cet homme et moi ? ».

La première personne qui viendra donner la réponse à la mairie recevra un cadeau. Pas de réponse par téléphone ou mail.

Réponse de l'énigme de décembre: « Une personne qui suit un corbillard. »

Annuaire, renseignements utiles



Mairie	04 66 77 87 94
Poste Moulézan	04 66 77 66 21
Poste Lédignan	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
Électricien Y. Layez	06 71 56 89 24
Maçon A. Malek	06 68 66 68 25
Plombier Petit	06 61 94 05 09
École Moulézan	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénézet	04 66 56 58 30
	Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes Lens-Gardonnenque	04 66 63 00 80
Pompier	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29
Crèches-Halte Garderies	
St Génies	04 66 81 62 55
Parignargues	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons	04 91 75 25 25
Météo France (Gard)	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40



Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et 14h à 18h
- Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 14h à 18h.

Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)

Bibliothèque:

Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:

Lundi: 08h00-10h30 / Mardi: 09h30-12h00

Mercredi: 08h00-10h30 / Jeudi: 09h30-12h00

Vendredi: 08h00-10h30 / Samedi: 08h00-11h30

Le prochain ramassage des encombrants par les cantonniers aura lieu **le jeudi 7 février 2013**. Déposez les devant votre habitation avant 07h30.

Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Achat groupé de fuel:

La mairie procédera à un achat groupé de fuel à la fin du mois de janvier. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par téléphone ou au secrétariat de mairie avant le 25 janvier 2013. Généralement l'économie est de l'ordre de 5 centimes d'euros par litre.

La mairie tient des sacs à la disposition des propriétaires de chiens qui font des crottes dans les rues du village. N'hésitez pas à en demander, c'est gratuit. Merci de les utiliser.

Pour protéger votre compteur d'eau du gel, vous pouvez le cafeutrer avec des plaques de polystyrène. N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité tel que : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche ...

En cas de problème, prévenez la mairie.

Si vous constatez tout problème dans votre quartier n'hésitez pas et ne tardez pas à prévenir la mairie qui s'efforcera d'y remédier le plus rapidement possible:

Sac poubelle non ramassé, réseaux détériorés, éclairage public défectueux, chien ou chat errant, etc...

Ce bulletin est aussi le votre. Les personnes qui désirent faire paraître un article peuvent le soumettre à la mairie avant la fin de chaque mois.

Carnet

Décès

- **Odette MALAVAL**, notre doyenne âgée de 105 ans qui s'est éteinte le 22 décembre 2012.
- **Anne BURY** qui a été emportée à 56 ans par une terrible maladie le 26 décembre 2012.

Garderie

Il est rappelé que le SIRS a mis en place **une garderie périscolaire** dans notre village. **Le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h45.**

Les parents qui souhaitent en bénéficier, même ponctuellement, doivent inscrire leurs enfants auprès du secrétariat du SIRS (04 66 83 31 65). Le paiement s'effectue par l'achat de tickets.

INFO Parioisse: Le district paroissial de Sommières, auquel nous appartenons, vient de se doter d'un site internet. Sa consultation vous permet d'avoir toutes les informations concernant la vie dans nos paroisses (horaires et lieux des messes, activités, catéchisme...)

www.catholique-calvisson-sommières.org

Mettez à profit les semaines à venir pour défricher et débroussailler... C'est le moment car on peut brûler les végétaux sans contraintes.